

# Un O.V.N.I. « Son et Lumière » observé près de Saint-Marcellin (Isère)

**GRENOBLE.** — Un OVNI assez remarquable a été observé, le 12 septembre dernier, vers 22 h 50, près de Saint-Marcellin, nous en avons eu connaissance par M. André Revol, enquêteur de la commission d'études Ouranos qui, avant de nous en informer et fort d'une sorte de commission rogatoire de la brigade de gendarmerie du lieu, s'est rendu sur place et a minutieusement interrogé les témoins, lesquels sont donnés pour des gens sérieux et de bonne foi.

Ce soir-là, M. et M<sup>me</sup> G... et leur fils Jean-Christophe regardaient paisiblement la télévision, chez eux, au lotissement « Le Barret », à Saint-Vérand, près de Saint-Marcellin.

Soudain, un « balayage horizontal » apparut sur le petit écran, en même temps qu'un « bruit » énorme, genre bang supersonique, se faisait entendre à l'extérieur de la maison ; le chat « Mouche » qui dormait sur les genoux de Jean-Christophe s'était brusquement réveillé et, saisi d'une frayeur incompréhensible, il avait bondi sur M<sup>me</sup> G..., l'avait griffée avant de se blottir contre elle.

A son tour, Jean-Christophe, qui est âgé de onze ans, avait été pris de panique. « Maman, s'était-il écrié, il va se passer quelque chose, fais vite rentrer Moustique ».

« Moustique », c'est le deuxième petit chat de la maison. Pour rassurer son fils, M<sup>me</sup> G... ouvrit sa porte afin d'appeler son chat.

C'est alors qu'elle fut « assaillie » par une très forte chaleur qu'elle a qualifiée de « lourde et étouffante » en même temps elle était éblouie par une « lumière elliptique d'un blanc incandescent » qui se trouvait à trente mètres, au-dessus d'un petit bois qui surplombe le lotissement Barret.

Cette lumière, expliquèrent par la suite M<sup>me</sup> G... et son fils, était grosse comme trois fois la pleine lune. Elle était composable à cinq cents phares blancs de voitures suisses et il était pratiquement impossible de la fixer. La lumière qui, jusque-là, était immobile, se mit à descendre derrière le petit bois et les témoins la virent à travers le rideau d'arbres. M. G... arriva à la rescousse. Lui aussi ressent une sensation de forte chaleur. Les trois personnes remarquèrent à la base de la forme elliptique une barre lumineuse comme un néon qui s'en détachait, soudain, le phénomène s'évapora comme une bougie que l'on souffle. Seul un halo lumineux subsista quelques instants. L'obser-

vation avait duré dans les trois minutes.

Le lendemain, M. et M<sup>me</sup> G... firent part de la chose à la gendarmerie qui fit une enquête préliminaire avant de demander à M. Revol de se pencher sur ce cas. C'est ainsi que M. Revol recueillit les témoignages d'automobilistes qui, ce dimanche-là, roulaient sur la R.N. 92, et affirmèrent avoir vu, vers 23 heures, « un énorme objet lumineux » se diriger vers le village de Saint-Vérand, d'autres n'ont aperçu

que le halo qui subsistait après la disparition de la « chose ». Enfin, les voisins de M. et M<sup>me</sup> G... ont entendu, eux aussi, le « bruit inhabituel » de 22 h 50, sans chercher à savoir à quoi il correspondait.

Si quelqu'un peut apporter d'autres éléments à ce « cas étrange » qu'il nous écrive ou qu'il prenne contact avec M. André Revol, à son adresse : « Le Coupier » Saint-Sauveur, 38160 Saint-Marcellin.  
**Roger VIGNERON.**